

Compte rendu

Mission d'information sur la candidature de la France à l'exposition universelle de 2025

Mercredi

3 septembre 2014

Séance de 16 heures 30

Compte rendu n° 32

SESSION ORDINAIRE DE 2013-2014

– Audition commune, ouverte à la presse, de M. Jean-François Roubaud, président de la CGPME, M. Jean-Eudes du Mesnil du Buisson, secrétaire général, accompagnés de Mme Sandrine Bourgogne, et de M. Geoffroy Roux de Bézieux, vice-président du MEDEF et président du Pôle économique, fiscal, innovation et numérique, de Mme Céline Micouin, directrice entreprises et société, accompagnés de M. Matthieu Pineda, chargé de mission 2

**Présidence de
M. Jean-Christophe
Fromantin,
*Président***

M. le président Jean-Christophe Fromantin. Notre mission d'information, qui réfléchit à la candidature éventuelle de la France à l'organisation de l'exposition universelle de 2025, a procédé depuis dix mois à une centaine d'auditions. Elle a entendu des opérateurs du Bureau international des expositions (BIE), des acteurs qui ont porté la candidature de Paris aux Jeux olympiques ou pris part à l'organisation des pavillons français aux expositions universelles, des architectes, des responsables des transports et de grands acteurs territoriaux, à commencer par la ville de Paris. Nous intéressons à présent à la manière dont les entreprises pourraient s'approprier l'événement, y réagir ou s'y impliquer.

Monsieur Geoffroy Roux de Bézieux, vous êtes diplômé de l'ESSEC et de l'université de Dauphine, vous êtes entré chez L'Oréal en 1986, puis vous êtes devenu directeur marketing pour le Royaume-Uni avant de fonder la filiale polonaise de L'Oréal en 1993. Vous vous êtes orienté ensuite vers le secteur de la télécommunication mobile. Vous avez présidé les associations CroissancePlus et Alternative Mobile. Vous avez participé aux travaux de la Commission pour la libération de la croissance française, dite Commission Attali. Après avoir présidé l'UNEDIC entre 2008 et 2010, vous êtes depuis 2013 vice-président du MEDEF et président de son pôle économie-fiscalité-innovation-numérique. Vous êtes accompagné de Mme Céline Micouin et de M. Matthieu Pineda.

Monsieur Jean-François Roubaud, après des études de génie climatique et un diplôme de l'Institut français de gestion, vous êtes devenu directeur technique, directeur, puis président-directeur général de plusieurs sociétés spécialisées dans le génie climatique. Depuis 2001, vous appartenez au Conseil économique, social et environnemental (CESE). Depuis 2002, vous présidez la CGPME. Vous avez été président du conseil de surveillance de la Banque du développement des PME, devenue OSÉO-BDPME, puis vice-président du conseil d'administration d'OSÉO. En outre, vous êtes membre du fonds stratégique d'investissement depuis 2009, administrateur d'Ubifrance et membre du conseil d'administration de Bpifrance Financement. Vous êtes accompagné de M. Jean-Eudes du Mesnil du Buisson et de Mme Sandrine Bourgogne.

Le MEDEF et la CGPME ont déjà fait connaître leur intérêt pour une candidature de la France à l'exposition universelle de 2025. Quels avantages les entreprises de différentes tailles peuvent-elles retirer de cet événement et selon quelles modalités pourraient-elles y participer ?

M. Geoffroy Roux de Bézieux, vice-président du MEDEF. Le MEDEF et les entreprises qu'il représente sont extrêmement favorables à une candidature de la France à l'exposition universelle de 2025. Notre pays, en plein marasme économique, a besoin d'un projet fédérateur, capable de créer une union nationale. Non seulement celui-ci est largement consensuel, mais il mettrait à l'honneur la science et la technique. Quantité d'innovations ont été présentées dans le cadre d'expositions universelles. Une telle manifestation serait particulièrement apte à créer la confiance et à mettre en scène la marque France.

À l'étranger, notre pays continue d'apparaître uniquement comme celui du goût, du luxe et de la bonne chère, ce qui limite nos capacités d'exportation. Pour travailler dans les nouvelles technologies, je peux témoigner que la France est aussi un pays d'inventeurs, même si tous ne parviennent pas à y commercialiser massivement leurs découvertes. Une exposition universelle qui réunirait des dizaines de millions de visiteurs montrerait au monde entier que toutes les innovations ne font pas en Amérique ou en Asie. Elle révélerait le potentiel de nos start-up, laboratoires et nos universités. Enfin, elle nous aiderait à retrouver l'esprit de la fin

du XIX^e et du début du XX^e siècle, où l'on mettait l'accent sur le fer ou l'électricité. Je rappelle pour l'anecdote que c'est à l'occasion d'une exposition universelle qu'a été créée la tondeuse à gazon.

Nos entreprises sont prêtes à se mobiliser, sachant que certaines inventions pourront être présentées avant ou après 2025. Les plus grandes entreprises gagneront une occasion de se faire connaître dans le monde entier. Quant aux PME, plus rarement exportatrices, M. Roubaud parlera mieux que moi de la manière de les mobiliser. Peut-être pourrait-on créer pour elles une forme de mécénat avec un petit ticket d'entrée. Il faut aussi se pencher sur la question territoriale, puisque le projet d'exposition universelle, fondé sur le Grand Paris, prévoit des relais en région. Pensons enfin à associer les salariés, qui font naître les inventions ou les innovations, dans les laboratoires et les services de design ou de marketing. À nous de trouver le moyen de les faire participer au projet.

Dans une période de doute et de flottement, où la France ne croit plus pouvoir jouer un rôle dans la mondialisation, une exposition universelle permettrait de remobiliser les énergies.

M. Jean-François Roubaud, président de la CGPME. La CGPME étant partenaire du MEDEF, je ne surprendrai personne en disant que je partage ce point de vue. Par ailleurs, monsieur le président, nous sommes tombés d'accord quand vous avez présenté votre programme, lors du comité directeur de l'association ExpoFrance 2025. La CGPME est d'ores et déjà partenaire du projet, auquel elle prendra une part importante. Celui-ci s'inscrit dans une dynamique de relance économique. Il redonnera du sens à la notion de progrès. Il permettra de présenter des innovations, ainsi qu'un inventaire des technologies qui se mettent en place, ce qui contribuera au rayonnement de la France.

Il faut toutefois rappeler un chiffre : parmi les 50 millions de visiteurs de l'exposition universelle de 1900 figuraient 45 % d'étrangers ; parmi les 75 millions de celle de Shanghai, en 2010, le taux d'étrangers était de 2 %.

Si la candidature de Paris est retenue, le Grand Paris devra accueillir de nouvelles infrastructures. Réfléchissons dès maintenant à leur utilisation ultérieure. On a souvent vu des infrastructures, qui ne trouvent plus d'emploi après un grand événement, par exemple après des Jeux olympiques, et qui tombent lentement en ruine.

Bien qu'elles ne possèdent pas les mêmes moyens que les grandes entreprises, les PME entendent travailler avec les territoires – départements et régions –, pour créer une dynamique entre donneurs d'ordres et sous-traitants. Les retombées du projet pourraient dépasser celles des Jeux olympiques, car la manifestation mobilisera toute la technologie et toutes les entreprises. On se souvient que la malle Vuitton avait été créée à l'occasion de l'exposition universelle de 1900. Quel projet fera éclore celle de 2025 ? Nul ne le sait encore, mais vous pouvez sur notre mobilisation.

M. Jean-Eudes du Mesnil du Buisson, secrétaire général de la CGPME. Des organisations et des institutions réunissent déjà petites et grandes entreprises, qu'il importe d'associer à l'événement. Peut-être faut-il intégrer à la réflexion les pôles de compétitivité les plus dynamiques.

M. Bruno Le Roux, rapporteur. Nous avons peu de doute sur votre engagement, mais il est précieux que vous le formalisiez. La candidature de la France n'avancera qu'au

prix d'un partenariat étroit avec les entreprises, à fois vitrines et ateliers de création. Les entreprises pourront-elles se mobiliser rapidement sur le projet ? Quelle pourrait être la participation respective des grandes entreprises ou des PME ? Notre imagination est sans doute beaucoup moins riche que celle des chefs d'entreprise.

Par ailleurs, nous projetons de ne pas limiter l'exposition universelle à un espace clos et d'exploiter toutes les ressources du pays, ses monuments comme son industrie. Quels lieux de création de richesse, en activité ou en cours de reconversion, pourraient accueillir l'exposition universelle ?

M. Jean-François Roubaud. M. du Mesnil du Buisson a rappelé le rôle des pôles de compétitivité. Je serai demain à Grenoble, où se concentrent des entreprises spécialisées dans les nouvelles technologies. Ces PME sont des pépinières d'intelligences, mais je doute qu'elles puissent constituer des lieux d'accueil.

M. Geoffroy Roux de Bézieux. Les plus intéressées au projet – par le biais du sponsoring ou du mécénat – seront les grandes entreprises internationales, qui veulent lier leur image à celle de notre pays. On sous-estime l'influence de la marque France à l'étranger : toutes les boulangeries des États-Unis se sont choisis un nom français, qui leur sert de levier. Les quinze ou vingt grands groupes internationaux, que vous avez déjà sollicités pour le préprojet, constituent un vivier de financeurs.

Pour engager les entreprises à montrer leurs innovations de manière attractive et pédagogique, il faut raisonner par filières, en utilisant les pôles et les fédérations. Lors de l'université d'été du MEDEF, un espace innovation consacré à la santé de demain a connu un grand succès. Grâce à la mobilisation des PME, des *start-up* et des grands groupes, on y montrait les cabines de télé-médecine, qui permettent de réaliser des diagnostics à distance. Les pôles de compétitivité – qui sont non pas des lieux physiques, mais des *clusters* géographiques – peuvent aider à mettre en scène les derniers prototypes d'une filière.

Nous n'avons pas recensé les lieux qui pourraient être mis à la disposition de l'exposition universelle, mais il sera difficile d'accueillir un grand nombre de visiteurs à plusieurs endroits. Le risque, compte tenu des difficultés de déplacement, est que seuls les riverains ne viennent visiter certains sites, ce qui réduirait la manifestation à une journée portes ouvertes.

Le complexe PSA de Sochaux-Montbéliard, qui couvre 300 hectares, permettrait de présenter l'automobile du futur, en réunissant les PME et les sous-traitants de l'électronique embarquée, mais il existe à peine quelques dizaines de lieux de ce type en France.

M. Jean-François Roubaud. Si l'on utilise des sites qui n'ont pas été conçus pour une exposition, il faudra gérer les files d'attente. Du fait des embouteillages, on a vu à Shanghai des visiteurs renoncer et repartir déçus.

Mme Céline Micouin, directrice entreprises et société du MEDEF. Le monde économique soutiendra en amont la candidature de Paris. Pour que les moyennes et grandes entreprises, qui vont à l'international, convainquent les décideurs, il faut les associer le plus tôt possible à la conception du projet, particulièrement dans les territoires. Par ailleurs, toutes les entreprises internationales qui possèdent une filiale en France ont intérêt à montrer qu'il n'est pas difficile d'y investir. On peut les solliciter pour montrer que notre pays est une terre d'accueil.

M. Jean-Eudes du Mesnil du Buisson. Dès que le sujet a été évoqué, il a suscité l'enthousiasme des entreprises. Il faut à présent le faire connaître des PME. Nous sommes prêts à relayer auprès d'elles une opération comparable à celle qu'ExpoFrance 2025 mène en ce moment auprès des étudiants. Encore faut-il que nous disposions sinon d'un cahier des charges, du moins des grandes lignes du projet.

M. le président Jean-Christophe Fromantin. Un des buts de la mission d'information et des travaux que nous avons confiés aux étudiants est de fixer un cadre. Pour organiser l'exposition en ville, donc en zone dense, et dans des monuments existants, la contribution des entreprises – par le biais de la recherche et développement, de la réflexion stratégique, des projets et des produits – sera essentielle. Il faut trouver le véhicule qui permettra de mobiliser entreprises, clusters et centres de recherche. La nécessité de résoudre les problèmes suscitera l'innovation. C'est ainsi qu'ont été atteints, au XIX^e siècle, des objectifs qui semblaient *a priori* irréalisables.

Quelles sont, selon vous, les infrastructures dont le territoire a le plus besoin ?

M. Geoffroy Roux de Bézieux. Toutes les études montrent que les infrastructures fonctionnent bien dans notre pays. La France n'a pas, comme l'Allemagne, par exemple, à les remettre à niveau. Elle doit même se garder, puisque le désendettement sera sa priorité pendant les quinze prochaines années, d'en construire d'autres qui ne seraient pas nécessaires. En revanche, l'échéance de l'exposition universelle devra hâter la réalisation des projets déjà prévus.

Notre principal retard, surtout quand on compare notre situation à celle des autres pays, concerne le numérique. Si l'on veut que l'exposition universelle mette l'accent sur ce secteur, il faut fibrer correctement tout le pays. Ce n'est pas ce que prévoient les programmes actuels.

M. Jean-François Roubaud. L'événement pourrait également servir à accélérer les liaisons entre les aéroports et le centre du Grand Paris.

M. Jean-Eudes du Mesnil du Buisson. Pour l'instant, le Palais des congrès, à la porte Maillot, est le seul lieu capable d'accueillir une manifestation comme Planète PME, qu'organise chaque année la CGPME. N'en faut-il pas un autre ? Les espaces de Villepinte sont très éloignés du centre.

M. le rapporteur. Pour essayer d'imaginer ce qui se passera en 2020 ou 2030, je rencontre chaque année les responsables d'un grand groupe de distribution, qui travaille avec des productivistes. Existe-t-il dans vos fédérations des personnes qui étudient l'évolution des comportements ou de la technique ?

M. Geoffroy Roux de Bézieux. Lors de son université d'été, le MEDEF a présenté un document intitulé « France 2020 », dont une partie concerne les marchés et les filières du futur. Nous pouvons organiser une séance de réflexion sur le sujet, en sachant que les évolutions annoncées ne se produisent jamais au moment où on les attendait ni pour les raisons qu'on avait imaginées. Entre 1990 et 2000, Nokia a annoncé dix fois la commercialisation du *smartphone*, qui, dans les faits, lui a finalement échappé. Nous pouvons établir une liste de tendances concernant la consommation, les nouveaux marchés ou les nouveaux métiers, mais il s'agira d'un cadre et non d'un inventaire précis.

M. Jean-François Roubaud. Je vous citerai le nom d'Hugues de Jouvenel, président-délégué général de l'association Futuribles, qui développe des idées de prospective intéressantes. Par ailleurs, nous devons réfléchir à ce que sera le numérique dans dix ans.

M. le président Jean-Christophe Fromantin. Il est difficile d'imaginer les outils que nous manierons alors. Les étudiants de Sorbonne ont proposé d'approfondir la réflexion sur l'hospitalité. Nous verrons, le moment venu, avec quelles technologies nous pourrions la décliner.

Les dispositifs fiscaux incitant au mécénat sont-ils suffisamment attrayants ? Les entreprises italiennes participent plus que les françaises à la valorisation du patrimoine. Peut-être n'avons-nous pas réuni les conditions d'un partenariat économique entre l'entreprise et le patrimoine.

M. Jean-François Roubaud. Les chefs d'entreprise, toujours attachés à leur territoire, connaissent mal les dispositifs fiscaux. Avec la Fondation du patrimoine, je m'emploie à les leur présenter.

M. Jean-Eudes du Mesnil du Buisson. Beaucoup d'entreprises participent à des actions de mécénat, même pour un montant très faible, par exemple en vue de rénover la statue d'un village. On peut sans doute mieux valoriser ces initiatives.

M. Geoffroy Roux de Bézieux. Parce que nous nous efforçons de rester cohérents, nous ne sommes pas demandeurs de nouvelles niches fiscales, qui seront le pendant d'une fiscalité élevée. Évitions de rendre encore plus complexe un système d'imposition qui ne l'est que trop.

Le *crowdfunding* se développe parfois sans but lucratif. My Major Company (MMC), fondée par Michael Goldman, finance des projets par des dons qui n'appellent pas de retour matériel. Bien que son impact soit moins important que celui du sponsoring d'entreprise, le procédé est intéressant. Sans modifier la fiscalité, on peut mobiliser des dizaines de milliers de Français, qui s'approprieraient tel bâtiment ou telle partie de l'exposition universelle. Ce projet s'adressant à un moins grand public que les Jeux olympiques, qui bénéficient du support des images télévisées, il faut jouer sur des ressorts spécifiques.

Mme Céline Micouin. Il existe, à côté du mécénat financier, un mécénat de compétences, mal connu des TPE ou des PME, sur lequel on peut améliorer l'information. Les PME qui s'intéressent au mécénat espèrent, à l'échelle territoriale, un retour sur investissement. Je crains que la mobilisation ne plus soit difficile si le projet demeure national, sans associer les élus locaux ou les acteurs du secteur économique et associatif.

M. le président Jean-Christophe Fromantin. Si beaucoup de produits nouveaux ont été présentés dans les expositions universelles, c'est en partie parce qu'elles organisaient des concours dont l'enjeu était une médaille. Les parfums Guerlain et les automobiles Citroën l'ont reçu en leur temps. Dans l'économie mondialisée d'aujourd'hui, peut-on proposer un label équivalent ?

M. Geoffroy Roux de Bézieux. Bien sûr : la commande publique ! Celle-ci est bien moins importante en France que dans un pays comme la Suède. On ne peut pas forcer la main des acteurs publics, qui ne peuvent d'ailleurs pas acquérir tous les produits, mais la

commande publique est la meilleure manière de récompenser un produit innovant. Les entreprises attendent avant tout des gratifications sonnantes et trébuchantes. Au-delà de la satisfaction qu'elle apporte, la médaille est un argument de vente.

M. Jean-François Roubaud. Je ne suis pas défavorable aux médailles, qui, compte tenu des communications actuelles, pourraient avoir un retour important pour les entreprises. L'effet de certaines distinctions a duré pendant près d'un siècle.

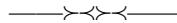
M. Geoffroy Roux de Bézieux. L'exposition offrira un moyen de réconcilier la France avec la mondialisation, à l'heure où nos compatriotes ont l'impression que le monde va plus vite qu'eux. On a vu, sur le plan politique, sur quoi débouche cette attitude de fermeture. Organiser une exposition universelle sera une manière d'accueillir le monde et de lui montrer ce que nous savons faire, même si cet objectif n'est pas facile à traduire de manière concrète.

M. le président Jean-Christophe Fromantin. Le projet concernera les entreprises et les territoires, c'est-à-dire le monde économique et politique. L'intérêt d'un grand événement est de créer une dynamique et une échéance, qui rassemblent tout le monde et font oublier les scories de l'actualité.

M. le rapporteur. Formellement, le dossier de candidature est présenté par le pays, mais il serait significatif que le nôtre soit porté par la France, ses territoires et ses entreprises.

M. Jean-François Roubaud. L'exposition redonnerait du sens au progrès et nous réconcilierait avec lui.

M. le président Jean-Christophe Fromantin. Je vous remercie pour ce joli mot de la fin.



Membres présents ou excusés

Mission d'information sur la candidature de la France à l'exposition universelle de 2025

Réunion du mercredi 3 septembre 2014 à 16 h 30

Présents. - M. Hervé Féron, M. Jean-Christophe Fromantin, M. Bruno Le Roux

Excusés. - M. Yves Albarello, M. Guillaume Bachelay, Mme Marie-Odile Bouillé, M. Christophe Bouillon, M. Jean-Michel Couve, Mme Martine Martinel, Mme Claudine Schmid